

DISPOSITIF POUR L'OUVERTURE DES ÉCOLES GRAVESONNAISES

Communiqué du 04/05/2020

Chères Gravesonnaises, chers Gravesonnais,

Le Premier Ministre s'est exprimé sur la reprise de l'école au niveau national à partir du mardi 12 mai. En tant que Maire, mon rôle de représentant de l'État est d'appliquer ces mesures mais surtout d'accompagner la population de Graveson dans la matérialisation de ces directives, voulues ou non, en prenant toutes les mesures nécessaires de protection pour nos enfants. Après concertation auprès du personnel enseignant et des représentants des parents d'élèves, voici le dispositif que la commune va mettre en place à partir **du MARDI 12 MAI dans tous les cas uniquement pour les enfants dont les DEUX parents travaillent (ou le parent de famille monoparentale qui en possède la garde) sur justificatif des employeurs :**

- Les élèves des sections de GS/CP/CE1 & CM2 reprendront le 12/05 avec des effectifs de 8 à 15 maximum dans la classe avec la distanciation sociale nécessaire.
- Les locaux occupés seront entièrement nettoyés et désinfectés (classes, lieux de garderie du matin & soir...) avant et après chaque interclasse et en fin de journée.
- La Mairie mettra à disposition du gel, des masques pour les enseignants ainsi que des masques adaptés pour les enfants qui le souhaitent et qui n'en disposent pas.
- Des barrières, marquages au sol pour le dépôt le matin en format drive ou à pied avec la présence de bénévoles qui encadreront et guideront les élèves vers leurs classes seront mis en place.
- Les jeux collectifs sont interdits.
- La garderie s'effectuera le matin de 7h45 à 8h30 au **Restaurant Scolaire puis la garderie du soir de 16h30 à 18h00 à la Maison des Arts** afin de permettre une rotation des locaux et de leur nettoyage complet.
- Les repas, assurés comme d'habitude par la cantine, seront pris dans la classe sur leur bureau où le personnel amènera un panier repas et reviendra nettoyer l'endroit de la prise du repas,
- ***Dans la période du 12 au 25 mai, les élèves qui ne font pas partie des sections accueillies en classe, auront accès à une garderie gratuite aux jours de classes ouvrables. Seul le déjeuner du midi sera payant.***
- **A partir du 25 mai**, si toutes les sections reçoivent l'autorisation de reprendre les cours, les classes seront scindées en deux parties afin de respecter la limitation des 15 enfants maximum et la garderie sera maintenue pour les groupes des élèves ne se rendant pas en cours.
- L'ALSH du mercredi est maintenu **mais avec un repas payant fourni par Terre de Cuisine** et toujours avec les mesures de respect d'hygiène.

Une information va vous être envoyée dès ce soir par l'intermédiaire du logiciel du service Enfance & Jeunesse avec un questionnaire à remplir et à retourner rapidement.

J'attire votre attention sur le fait que ce dispositif ne peut fonctionner que si tous nous faisons preuve de solidarité, discipline et bon sens quelle que soit notre opinion sur la gestion nationale de cette crise. Le Gouvernement doit encore faire des annonces le jeudi 07 mai, et, si j'estime que celles-ci mettent en péril notre organisation et par conséquent, la sécurité de nos enfants, les écoles de Graveson n'ouvriront pas leurs portes le 12 mai.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension.

Bien à vous,

Michel PÉCOUT
Maire de Graveson

CONTACTS :

MAIRIE DE GRAVESON

Service Communication : Claire VILLERO : 04.90.95.88.74 - @ communication@ville-graveson.fr - claire.villero@ville-graveson.fr

Secrétariat du Maire : Nadia LELOUP : 04.90.95.88.95 @ nadia.leloup@ville-graveson.fr